Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement
http://ons.education.gouv.fr

Les exercices de simulation

Plans Particuliers de Mise en Sûreté

L'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement a publié en 2008 une mise à jour du guide «les établissements d'enseignement face à l'accident majeur», document d'aide à l'élaboration du Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS)[1].

Les exercices de mise en œuvre du PPMS, organisés au cours de l'année scolaire ou universitaire, permettent d'en vérifier le caractère opérationnel et d'en assurer la validation.

Ces exercices ont un double objectif, entraîner les élèves et les personnels sur la conduite à tenir en cas de survenue d'un évènement majeur et mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter au PPMS pour renforcer sa validité. Différents types d'exercice peuvent être programmés, du plus simple -centré sur un seul élément comme l'audition et la reconnaissance du signal d'alerte- au plus élaboré en choisissant par exemple le temps de repas ou la nuit. Chaque exercice ciblera deux ou trois objectifs opérationnels au maximum, bien définis et partagés par tous.

Pour cela, ces exercices seront représentatifs d'une situation réaliste et l'occasion d'une information des élèves, des personnels et des parents. Des exemples de scénarii ont été proposés dans le rapport annuel de l'ONS 2003.

La fiche d'évaluation proposée ci-après permet de consigner la durée des exercices et les conditions de leur déroulement. Elle doit être intégrée au dossier consacré au PPMS (un classeur est conseillé).

Ojectifs des exercices		Résultats attendus
Sensibiliser tout le monde Élèves, étudiants, personnels, parents	→	**Informer** **Responsabiliser**
Reconnaître les signaux d'alerte Le signal national d'alerte (3 fois 1 min 41 s) et/ou le cas échéant, un signal sonore d'alerte aux risques majeurs, spécifique à l'établissement, perceptible partout et connu de tous. Son déclenchement entraîne immédiatement et obligatoirement la mise en sûreté.	→	**Identifier l'alerte**
Appliquer les consignes Affichées obligatoirement dans toutes les pièces et circulations, elles rappellent la conduite à tenir.	→	**Savoir réagir, vérifier la bonne adéquation des consignes**
Vérifier le matériel Les moyens d'alerte interne et les mallettes PPMS doivent être contrôlés périodiquement.	→	**Réparer le matériel défectueux**
Former à la mise en sûreté Acquérir des comportements adaptés, transférables dans d'autres circonstances.	→	**Diffuser une culture**

[1] circulaire n°2002-119 du 29 mai 2002 -BOEN hors série n°3 du 30 mai 2002- et instruction DGER/SDACE/N2002-2025 du 18 mars 2002 pour les établissements d'enseignement agricole

Vérification du dispositif

En début d'année scolaire

- S'assurer de l'existence et du bon fonctionnement du moyen d'alerte interne.
- Vérifier l'affichage des consignes de mise en sûreté.
- Vérifier l'annuaire du PPMS (mise à jour permanente).
- S'assurer que tous les personnels connaissent les consignes qu'ils doivent mettre en œuvre.
- S'assurer que les conditions d'accueil des secours sont prévues.
- Disposer de la liste, à jour sous forme papier, des personnes présentes.
- Vérifier l'existence et la connaissance de consignes particulières pour les personnes handicapées.
- Tenir à jour la liste des personnes ressource : premiers secours, responsables de zone de mise à l'abri, serre-files…

Organisation de l'exercice

Préparation de l'exercice

Organiser une réunion de préparation avec des personnels et des représentants des parents et, éventuellement, des délégués des collectivités territoriales concernées, un formateur risques majeurs et des sapeurs-pompiers.

Attention, *au moment de son déroulement, un exercice PPMS ne doit pas reposer sur l'expertise et la participation active des sapeurs-pompiers. Cet entraînement capital est au contraire l'occasion de vérifier que l'établissement est capable de gérer seul une situation de crise en attendant l'arrivée des secours (pompiers, SAMU…) ; ils peuvent être sollicités en tant qu'observateurs y compris pour le retour d'expérience.*

Prévoir éventuellement des victimes simulées.

Choix du moment

- Prévoir un exercice inopiné dans l'année lors d'une journée d'occupation normale.
- Ne pas exclure les moments d'accueil et de sortie, de restauration, de sieste en maternelle ou de nuit dans les internats…

Choix du scénario

- Un évènement majeur : incendie de forêt, inondation, séisme, tempête, accident de transport de marchandises dangereuses, rupture de barrage, accident chimique ou nucléaire…
- Déterminer les objectifs opérationnels de l'exercice et ses modalités.
- Prévoir éventuellement un ou des facteurs aggravants :
  - indisponibilité du responsable d'établissement,
  - indisponibilité des communications,
  - condamnation d'un cheminement (couloir, issue, escalier…)

Prise en compte des personnes handicapées

S'assurer que le signal d'alerte est perçu par tous (problème des malentendants).

Dans le cas d'une mise à l'abri : comme en situation réelle, la personne handicapée est conduite dans une zone de mise à l'abri du PPMS. S'il n'y a pas de zone de mise à l'abri à son étage, elle reste avec un accompagnant dans un local de l'étage repéré dans le plan.

Dans le cas d'une évacuation : si la personne handicapée peut se déplacer (handicap sensoriel ou moteur léger par exemple), elle se rend accompagnée (aide au déplacement) vers un des points de regroupement extérieur.

En cas de handicap moteur lourd, si la victime est en étage, elle n'est déplacée qu'en cas de risque vital imminent (menace d'effondrement ou de chute de débris lors des répliques du séisme par exemple). Un accompagnant demeure avec elle jusqu'à sa prise en charge par les services de secours. Dans le cadre d'une simulation, il est recommandé de choisir le local où se trouve la personne comme étant sûr et sans danger afin de ne pas prendre de risque lors d'un dégagement d'urgence.

Déroulement

Les différentes phases sont, pour mémoire : alerte, mise en sûreté (mise à l'abri ou évacuation), rassemblement, comptage, gestion de l'attente, reprise de l'activité.

Rôle des observateurs

	Principes	Actions - Consignes
Préparation	Les observateurs sont désignés avant l'exercice ; ils ne sont pas forcément prévenus avant les autres dans le cas d'un exercice inopiné. Ils sont repérables (brassard, gilet, badge, etc.). Un lieu d'observation et une mission sont assignés à chaque observateur. Les fiches d'évaluation (voir page suivante) doivent être remises à chaque observateur qui en prend connaissance avant le début de l'exercice.	Durant l'exercice, les observateurs ont pour consignes de rester le plus discret possible et ne doivent pas interférer avec l'évolution de la gestion de crise. En particulier, ils ne posent aucune question aux acteurs. Personnaliser la fiche d'observation : • nom de l'observateur, • lieu d'observation.
Au moment de l'alerte	Rejoindre son lieu d'observation.	Mettre son signe distinctif. Noter : • l'heure du début d'alerte, • l'heure de prise de fonction des différents acteurs (les lister).
Pendant l'exercice	Observer les lieux ou locaux, les délais, l'organisation, la circulation de l'information, la décision, la transmission des ordres, les relations avec les différentes structures (internes ou externes à l'établissement), les actions mises en œuvre… Il est possible d'ajouter des notes d'appréciation personnelle au dos des fiches d'observation : ressenti de l'observateur.	Renseigner la ou les fiches d'observation. Des notes d'appréciation des éléments positifs et négatifs peuvent être ajoutées (pour un retour d'expérience rapide).
À la fin de l'alerte	Observer comment s'effectue le retour à une activité normale. Collecter les fiches d'observations.	Noter : • l'heure de fin d'alerte, • les modalités de retour à la normale.
Retour d'expérience	C'est une phase cruciale pour tirer les enseignements de l'exercice. • Faire une évaluation à chaud : les responsables et les observateurs y participent. Il est possible, à ce moment là, d'interroger les acteurs pour connaître leur ressenti. • Faire une évaluation à froid : chaque intervenant fait une analyse critique de son action face à sa mission. • Proposer des mesures correctrices.	Tous les points positifs et négatifs doivent être abordés. Aucun jugement de valeur ne doit être apporté : rester factuel. Une analyse complète synthétique doit être tirée.

Communication

Les enseignements de l'exercice seront communiqués aux conseils d'école ou d'administration et restitués aux élèves dans le cadre de l'éducation à la responsabilité face aux risques.

Evaluation[2]

Date	Heure	Thème et objectifs de l'exercice	Durée de l'exercice

Une fiche d'évaluation type peut être adaptée à partir de ce modèle disponible sur le site de l'Observatoire ; elle doit être liée au PPMS de l'établissement sans être modifiée d'un exercice à l'autre.

	Oui	Non	Non testé	Observations
Modalités d'organisation				
• Inopiné (préciser l'origine du déclenchement)	☐	☐	☐	
• Présence d'observateurs extérieurs (si oui, nombre)	☐	☐	☐	
• Facteurs aggravants	☐	☐	☐	
• Exercice partiel (si oui, préciser)	☐	☐	☐	
Alerte / Fin d'alerte				
• L'alerte a été entendue par tous	☐	☐	☐	
• La fin d'alerte a été entendue par tous	☐	☐	☐	
Application des consignes générales				
• Cellule de crise activée	☐	☐	☐	
• Mise à l'abri ou évacuation de tous les présents	☐	☐	☐	
• Une main courante a été tenue	☐	☐	☐	
• La radio a été écoutée sur la bonne fréquence	☐	☐	☐	
• Le comptage s'est effectué sans problème	☐	☐	☐	
• L'échange interne entre la cellule de crise et les lieux de mise à l'abri a été maintenu	☐	☐	☐	
• La communication externe entre la cellule de crise et l'extérieur a été établie	☐	☐	☐	
• Respect des rôles	☐	☐	☐	
Mise en sûreté				
• Mise à l'abri ou évacuation immédiate	☐	☐	☐	
• Mise à l'abri ou évacuation en bon ordre	☐	☐	☐	
• Absence de panique	☐	☐	☐	
• Gestion du stress et de l'attente	☐	☐	☐	
• Prise en charge des personnes handicapées, des malades, des blessés	☐	☐	☐	
Application des consignes particulières				
• Laboratoires / Locaux techniques (évacuation)	☐	☐	☐	
• Coupure des fluides (préciser lesquels)	☐	☐	☐	
• Coupure des ventilations	☐	☐	☐	
• Réactions adaptées aux situations inattendues	☐	☐	☐	
• Restauration (s'assurer que tous les élèves ont quitté la salle – évacuation obligatoire)	☐	☐	☐	
• Standard / Loge (accueil des secours)	☐	☐	☐	
• Internat (exercice de nuit)	☐	☐	☐	
Matériel utilisé				
• Mallette PPMS complète	☐	☐	☐	
• Fournitures pour activités occupationnelles	☐	☐	☐	
• Moyens de communication opérationnels	☐	☐	☐	
• Toilettes et points d'eau accessibles	☐	☐	☐	
• Documentations / Fiches à jour	☐	☐	☐	

Ajustements

En fonction des résultats de l'exercice, actualiser le PPMS en remédiant aux anomalies constatées (repenser les consignes, informer le personnel, réparer les installations défectueuses, compléter les mallettes, etc.).

[2] Ce modèle support de l'évaluation,éventuellement accompagné d'observations complémentaires, doit être annexé au dossier PPMS. À transmettre à la collectivité territoriale concernée si problème(s) lié(s) aux obligations du propriétaire.

Imp. du M.E.N. 97, rue de Grenelle - Paris 7e

ministère éducation nationale

Décembre 2008